

Info Château-Chalon



EDITO

Voici le trentième numéro de notre bulletin d'information communal depuis le début de cette mandature ; il demeure sous sa forme initiale sans pour autant pouvoir tout expliquer, par exemple au niveau du futur Grand Lons qui nous concerne. Il reviendra donc au conseil municipal de donner son point de vue et si la communauté de communes décidait d'engager une fusion avec la communauté d'agglomération, de s'exprimer par vote. A suivre... Ch. V.

**LE GARDE-CORPS DU BELVÉDÈRE
SERA ENFIN RÉPARÉ ! (CF
ARTICLE)**

Au sommaire :

LE DEVENIR DU TERRITOIRE SI NOUS ENTRONS DANS L'AGGLOMÉRATION DU GRAND LONS - RENCONTRES AVEC LE PREMIER PLATEAU

ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

ACCESSIBILITÉ DE LA VOIRIE ET DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

GESTION DE NOTRE CIMETIÈRE - LA VIGNE CONSERVATOIRE

14 JUILLET 2011 : REPAS DE LA COMMUNE

RÉPARATION DU BELVÉDÈRE

LE DÉCÈS DE NOTRE DOYENNE

Bulletin municipal n°30 février 2011

Directeur de la publication : Christian Vuillaume

Mise en page : Patrick Nicod

IPNS (imprimé par nos soins)



LE DEVENIR DU TERRITOIRE SI NOUS ENTRONS DANS L'AGGLOMÉRATION DU GRAND LONS

En ce début février le cabinet Mazars en charge de l'étude de faisabilité de la communauté d'agglomération du Grand Lons a fait l'objet d'un nouveau rendu. En effet, notre communauté de communes est inscrite dans un scénario de fusion avec les autres collectivités qui entourent le Bassin Lédonien. Sans répondre à toutes nos interrogations, cette partie de l'étude répond aux questions ci-dessous :

- réponse aux enjeux du territoire encore incertains,
- modalités de fusion en termes de compétences entre communautés de communes,
- devenir des syndicats intercommunaux,
- transformation de la redevance en taxe des ordures ménagères,
- péréquation et relations financières entre communes et communautés de communes,
- représentation des communes dans une agglomération et gouvernance...

Pour l'instant le bureau de notre Com-com réfléchit en interrogeant le bureau d'étude pour mieux mesurer les conséquences d'une telle fusion sur son fonctionnement et sur la fiscalité des ménages.

Nous pouvons mettre à disposition les éléments du rapport sur demande par internet et nous saurons vous tenir au courant de l'évolution envisagée. Notre commune aura d'ailleurs à se prononcer avant d'adhérer au projet d'un Grand Lons.

RENCONTRES AVEC LE PREMIER PLATEAU

Parallèlement à cette étude, notre communauté de communes a rencontré cette semaine la Com-com du Premier Plateau pour étudier aussi la faisabilité d'un rapprochement possible des communes de ce territoire avec les Coteaux de la Haute Seille. Des groupes de travail ont été constitués pour analyser les questions des compétences, des services à la population, des personnels, des finances et des conséquences sur la fiscalité. On pourrait imaginer dans ce scénario, soit la fusion avec les 7 communes du Premier Plateau (ce qui paraît peu probable !), soit l'élargissement de notre périmètre avec celles qui souhaitent rejoindre la Haute Seille !

ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

Si la plupart des habitations du village sont aujourd'hui raccordées à l'assainissement collectif, il reste quelques maisons avec un système

d'assainissement individuel. La technicienne du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) a programmé ses visites de diagnostic de ces habitations à partir de fin juin.

ACCESSIBILITÉ DE LA VOIRIE ET DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Un bureau d'étude est passé samedi 12 février en notre commune afin de faire le point sur la délicate question de l'accessibilité des bâtiments, des belvédères et de la voirie. Le rendu de ce diagnostic devrait intervenir avant la fin du mois de mars. Se posera ensuite la question de les rendre accessibles, sachant que, pour l'école, la mairie et l'église, cela s'annonce déjà très très compliqué au regard des premiers constats. Dossier à suivre...

GESTION DE NOTRE CIMETIÈRE

Après avoir remis au clair le plan de notre cimetière, nous devons aussi réfléchir à un minimum de réglementation afin d'éviter quelques excès d'implantation comme le maire a constaté dans un cimetière d'une autre commune où deux familles ont installé de petites verrières en PVC en guise de tombeaux.

D'autre part il serait aussi pertinent de réfléchir à l'implantation d'un jardin du souvenir et d'un columbarium.

LA VIGNE CONSERVATOIRE

Une réunion avec le syndicat des vigneron, la société de viticulture, l'office de tourisme et la commune a permis de faire le point sur la vigne conservatoire aujourd'hui bien implantée. Si certains cépages apparaissent manquants à ce jour, ils devraient faire l'objet d'un remplacement dès le printemps afin de s'approcher de la cinquantaine espérée représentant la diversité de l'encépagement comtois au dix-neuvième siècle.

Concernant l'entretien de cette vigne ce sont les vigneron qui en ont la charge tandis que l'équipe d'emplois verts se chargeront des abords. Ils viennent d'ailleurs de ramasser les cailloux pour en faire un petit murger en bas du clos.

Dès cet été, il est question d'identifier chacun des cépages figurant pour la plupart en 5 exemplaires afin d'organiser des visites. D'autre part les premiers raisins ont été récoltés et passerillés puis offerts à la Pressée du vin de paille d'Arlay. Pour les vendanges prochaines, nous envisageons une animation autour de cette vigne.

14 JUILLET 2011 : REPAS DE LA COMMUNE

Comme nous l'avons déjà évoqué, nous avons décidé d'avancer le repas de la commune traditionnellement organisé en automne au 14 juillet prochain. Il se déroulera sous chapiteau des Amis de Château-Chalon qui sera installé sur la nouvelle plateforme de la cabane des chasseurs au cœur de notre domaine forestier. Une formule de retrouvailles bien différente qui aura le mérite d'accueillir aussi nos résidents de l'été. Une date à marquer sur vos agendas !

RÉPARATION SUR LE BELVÉDÈRE

Après de trop nombreuses négociations avec les assureurs qui refusaient de prendre en charge la totalité des frais dus à cet accident, le maire a fini par donner l'accord pour réaliser le travail dans des conditions acceptables, grâce aussi à l'effort financier concédé par la commune mais aussi par l'entreprise Ducrot en charge de cette réparation. Que cette entreprise en soit remerciée.

BIENTÔT DU NOUVEAU À L'A.F. DE CHÂTEAU-CHALON

Nous venons d'apprendre par les services de la Préfecture que l'Association Foncière devrait réunir l'ensemble de ses adhérents pour une assemblée générale afin de valider ses statuts et ceci avant mai 2011. Comment imaginer cette réunion sur notre commune puisque ce sont 240 personnes qu'il faut convoquer... et le gag c'est qu'en cas de non atteinte du quorum, (ce qui est certain) il faudrait RE convoquer une seconde AG pour délibérer. UBU quand tu nous tiens !!!

LE DÉCÈS DE NOTRE DOYENNE

Anne Boisson s'est éteinte à « notre Maison » le 12 février 2011 à l'âge de 96 ans. Nos sincères condoléances à toute sa famille.

UN PROJET DE GARAGES À PROXIMITÉ DU VILLAGE

La commune envisage la construction de garages sur la plateforme située en direction de l'ancienne décharge qui accueille en ce moment divers objets. Ces locaux seraient destinés aux habitants de la commune de Château-Chalon souhaitant stocker matériels ou matériaux divers. Si ce projet est susceptible de vous intéresser, il suffit de vous signaler au secrétariat de mairie afin d'être invité à une éventuelle réunion de programmation.